

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [4]

Artikel: 1984, année internationale contre la disparition : un combat pour la vie et la liberté

Autor: Secretan, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1984, année internationale contre la disparition

Un combat pour la vie et la liberté



Photo Jacques Secrétan

« Ni oubli, ni amnistie », continuent à exiger les mères et parents des milliers de disparus, victimes de la dictature argentine après 1976.

Depuis six mois que l'Argentine a retrouvé un régime démocratique respectueux des droits de l'homme, la tentation est d'en déduire que tout va pour le mieux dans le monde des anciens dictateurs. Et pourtant, les mères des milliers de prisonniers politiques disparus depuis le milieu des années septante ne peuvent se permettre de relâcher leur pression : de leur acharnement à obtenir le châtiement des coupables dépend indirectement le sort de milliers de vies menacées dans les autres pays où l'oppression n'a pas diminué.

« C'est vivants qu'ils ont été enlevés, nous exigeons donc qu'ils nous soient rendus en vie », explique la présidente de la FEDEFAM (Fédération latino-américaine des parents de détenus disparus), Loyola Guzman, dont l'organisation a proclamé 1984 « Année internationale contre la disparition ». Avec une délégation de femmes venues tout exprès en Suisse, cette Bolivienne a passé plusieurs semaines à Genève au moment où siégeait la commission des droits de l'homme des Nations Unies, qui s'est achevée, comme chaque année, à mi-mars.

Au cours d'une parmi les nombreuses réunions organisées sur le passage de ces

témoins fraîchement débarqués en Europe, cette petite femme au visage cuivré et aux cheveux d'ébène rappela que dans son pays tout comme en Argentine, le retour de la démocratie ne garantissait que formellement l'abandon de la terrible pratique des disparitions forcées. La menace du retour des bourreaux plane toujours au-dessus des têtes.

Conjurer le retour des bourreaux

Peu de temps après la constitution en Bolivie de la commission d'investigation

sur les disparus (fin 1982), on retrouva les restes de quatorze personnes enlevées durant la période des dictatures... Le fils d'un des hommes abattus s'exprima alors à la télévision au nom de tous les disparus : le jour suivant, il fut renvoyé de l'entreprise privée où il était employé. Quant à l'association bolivienne des parents de disparus, elle fut l'objet de menaces immédiates : « Si vous persistez à parler maintenant de plus de cent disparus, vous allez bientôt devoir multiplier ce chiffre par dix ! »

Les chemins de l'incertitude

Fondée en 1981 au Costa Rica, la FEDEFAM regroupe dix-huit associations de douze pays d'Amérique latine concernés par le problème des disparitions. Pour donner de la voix avec davantage de force, les regroupements de mères et de parents des disparus ont tout d'abord opéré à l'échelle des pays : se rencontrant inmanquablement lors de leurs démarches, dans les commissariats ou au ministère de l'intérieur, les personnes touchées par ce drame de l'incertitude avaient naturellement suivi des chemins parallèles, du Mexique au Chili en passant par l'Amérique centrale.

Pour voir le président...

Depuis quatre ans, elles frappent à la porte des grandes organisations... sans en attendre des miracles : « Ce n'est qu'au moment où nous avons décidé de faire la grève de la faim, le jeudi 23 février, que le président de la commission des droits de l'homme de l'ONU, le docteur Herndl, a

accepté de nous rencontrer », rappelle Cecilia Rodriguez, qui a pu quitter le Chili cette année. Un privilège qu'elle attribue à la pression d'une campagne internationale, déclenchée en mars 1983 lorsqu'elle avait été détenue durant 45 jours pour avoir déjà voulu prendre l'avion et venir témoigner à Genève. « Le délégué du gouvernement chilien m'a objecté que les chiffres que nous avançons lui paraissaient peu sérieux, étant donné que l'Eglise catholique recensait moins de 700 cas de disparitions pour le Chili alors que nous les évaluons à plus de 2000. »

Pour aboutir au total de 90 000 disparus, la FEDEFAM évalue ainsi les dégâts : 35 000 pour le Guatemala, où cette pratique date de plus de vingt ans ; 30 000 pour l'Argentine en sept ans de dictature ; 5 000 pour le Salvador, sans compter les 45 000 civils victimes de la guerre « d'extermination » entreprise depuis plus de trois ans par certaines composantes des forces de l'ordre et des organisations paramilitaires. Sans organisation de défense des disparus, Haïti en serait à 12 000 disparus, alors que le Mexique, la Colombie, l'Uruguay, le Paraguay, la Bolivie et le Honduras auraient entre 500 et 200 disparus, selon la FEDEFAM.

L'appel urgent du Pérou

« A force d'insister, nous avons obtenu que soit nommé un groupe sur les disparus à l'ONU, c'est déjà quelque chose », font remarquer les déléguées, qui ne croient cependant guère à l'efficacité de l'énorme appareil. Que le Pérou ne figure pas dans la liste des gouvernements responsables de disparitions, elles ne peuvent l'admettre : lorsqu'elle s'est rendue sur place en jan-

vier, Loyola Guzman a recensé 193 cas de disparitions dont la documentation est absolument probante, pour la seule période de mai à décembre 1983.

L'augmentation constante de la violence dans ce pays démocratique inquiète au plus haut point les représentantes des familles, et la présidente de FEDEFAM voit dans le Pérou l'un des objectifs prioritaires de la solidarité internationale : avec une organisation travaillant très méticuleusement sur les dossiers et comptant sur l'appui d'un bon nombre de parlementaires et députés, l'association péruvienne est l'un des axes de la prévention que s'efforce de développer la Fédération des parents de disparus d'Amérique latine.

Un problème de non-spécialistes

Problème de conscience et de prise de conscience, la lutte contre les disparitions forcées en Amérique latine n'est pas une affaire de spécialistes. Les analphabètes travaillent au sein des associations autant que les intellectuels, et chez nous de simples citoyens peuvent faire pression sur le gouvernement suisse pour qu'à l'exemple du Venezuela, de l'Espagne et de la Bolivie, la pratique des disparitions forcées soit déclarée crime contre l'humanité.

Dans la lutte pour la sauvegarde ou le rétablissement des libertés, les déléguées de la FEDEFAM continueront à parcourir le monde pour rompre le silence. Car seul le mutisme et la complicité de nombreuses autorités politiques, religieuses et juridiques ont autorisé le développement d'une situation que le monde commence aujourd'hui tout juste à connaître.

Jacques Secretan

Le 8 mars au Palais des Nations

La plus forte controverse de ce jour aura sans doute été provoquée par l'affiche (cf. ci-contre) apposée dans les couloirs du Palais : non, elle ne représentait pas la Journée internationale de l'omelette, mais évoquait la naissance d'une femme nouvelle !

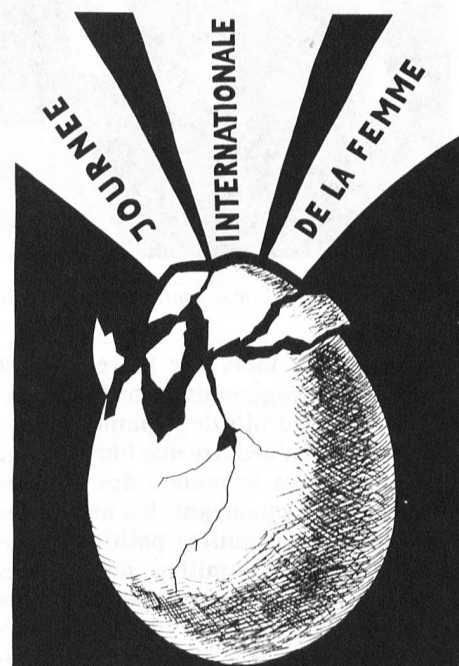
Plus sérieusement, le bilan annuel présenté par la présidente du groupe spécial sur l'égalité des droits des femmes dans l'administration des Nations Unies était assez différent de celui, moins détaillé, offert par le directeur du personnel : les Nations Unies, dans leur politique du personnel, n'arrivent pas à appliquer ce qu'elles prêchent et les femmes, à quelques exceptions près, y stagnent dans les emplois inférieurs. Le public féminin qui assistait à cette présentation nous a semblé bien clairsemé. Les employées de l'ONU n'ont-elles pas osé s'absenter de leur travail, malgré la permission des autorités, ou ne sont-elles pas encore suffisamment conscientes de l'importance d'un effort de soutien collectif pour leur promotion ?

Pendant ce temps, une conférence de

représentantes d'organisations féminines, venues de nombreux pays, y compris la Suisse, discutait du rôle actif qu'elles peuvent jouer pour soutenir la Campagne mondiale pour le désarmement. Elles ont présenté ce jour-là à la Conférence pour le désarmement, qui siège en ce moment à Genève, une lettre qu'elles avaient préparée. Elles exigent que cette assemblée progresse dans ses travaux et fasse un réel effort pour le désarmement.

Et au même moment, sur la Place des Nations, des femmes tissaient dans la bise une grande toile d'araignée avec des laines colorées auxquelles elles suspendaient des vêtements d'enfants, symboles d'un travail solidaire pour sauvegarder les générations futures. La Caravane pour la Paix et la Résistance des Femmes, stationnée tout à côté, est toujours là, malgré des démêlés avec les autorités locales...

Ce 8 mars aura permis aux participantes de partager leur enthousiasme et d'unir leurs efforts pour faire disparaître menaces et inégalités. Espérons qu'elles auront aussi fait de nouveaux adeptes ! (ogl)



8 MARS 1984

PALAIS DES NATIONS -
SALLE XIX - à 10 h.